

Côté Luzac.

**4. LE PORT MARCEAU**

C'est au XVI^e et XVII^e que l'activité salicole connut son plus fort développement. L'activité saunière est facilitée par le comblement progressif du pourtour des golfes, devenus marais, par des argiles imperméables et noires appelées « Bris » ou « Brou ». Les marais salants, isolés de l'océan par des digues, sont alimentés en eau de mer par des « ruissons » et des chenaux. Certains chenaux sont navigables jusque vers les villages situés sur la côte des anciens golfes. Des ports y sont aménagés - tel que le port Marceau - dont il ne reste plus trace, où le sel est chargé. Les navires de haute mer attendent à l'entrée des chenaux le transbordement dans leurs flancs de la précieuse denrée. De véritables flottes du sel venant de Hollande et des Flandres, notamment, croisent chaque année dans les parages.

Puis, tournez encore à droite dans la rue des jardins.

5. L'ANCIENNE MAISON D'ORAISON

Au n°4 se trouvait l'ancienne maison d'oraison protestante. L'histoire de St Just-Luzac est profondément marquée par les antagonismes entre catholiques et protestants. Les moines prêcheurs vont convertir de nombreux habitants à cette religion réformée, dont beaucoup de marins et de gens lettrés. Après la révocation de l'Edit de Nantes, les protestants, réprimés, se réunissent en cachette. Ainsi, malgré l'interdiction, le pasteur Gibert établit cette maison d'oraison (ou « maison de prières ») vers 1760. Les huguenots s'y retrouvent pour prier, chanter et écouter le prêche.

Puis, tourner à gauche dans la rue des mouettes. Remarquez le joli puits sur votre droite. Derrière le 2^eème puits, que vous trouverez un peu plus loin, se trouve le logis de Luzac.

6. LE LOGIS DE LUZAC

Construit au XVII^e siècle, il comporte une tour d'escalier polygonale, typique des logis saintongeais.

Tournez à gauche, rue William Bertrand. A droite, prenez la rue des Pâquerettes jusqu'au temple.

7. L'ANCIEN TEMPLE PROTESTANT

Edifié en 1830, il remplace la maison d'oraison, les protestants de Luzac souhaitant bénéficier d'un « nouveau local mieux placé que l'ancien, plus convenable par sa nature, son étendue et sa

solidité ». Remarquez sa cloche. Elle permettait d'appeler les fidèles au culte. C'est d'ailleurs l'un des premiers lieux de culte protestant du département à en disposer. Le temple est acheté par la commune en 1874.

Non loin de là se trouve le cimetière protestant (reprenant la rue du temple et aller en direction de Marennes. Il se situe 500m plus loin, sur la gauche). On y trouve plusieurs dizaines de tombes (certaines avec des stèles sculptées et d'autres riches d'inscriptions bibliques).

Revenez rue des pâquerettes et partez sur votre gauche jusqu'à la place Jean Hay. Observez, au n°4, ce grand édifice qui fait face à la place.

8. L'ANCIENNE ÉCOLE PROTESTANTE

Les protestants de la commune s'installent majoritairement côté Luzac car ce sont essentiellement des marins ou des sauniers. Par ailleurs, les marais leur assurent une certaine protection. Ils sont difficiles d'accès et ils peuvent permettre un départ plus facile vers les pays amis de la Réforme. Au XIX^e siècle, où se met en place l'instruction pour tous, l'école devient un terrain de luttes d'influences. Les protestants veulent un enseignement pour leurs enfants conforme à leur croyance. L'école sera construite en 1862 grâce, notamment, à l'importante contribution de 4 familles protestantes. Elle deviendra communale dix ans plus tard. Le groupe scolaire de Luzac fermera ses portes en 2000 au profit d'un ensemble entièrement rénové. Les bâtiments sont vendus à un particulier.

BOUCLE TRÈS FACILE | TOUTE L'ANNÉE | CIRCUIT NON BALISÉ

DÉPART : Place Jean Hay.



4,5 km



2 h

*À découvrir sur le parcours*

1. Le puits bardin
2. Le moulin à vent
3. Le marais de la Seudre et l'ostréiculture
4. Le port Marceau
5. L'ancienne maison d'oraison
6. Le logis de Luzac
7. L'ancien temple protestant
8. L'ancienne école protestante

Le promontoire calcaire de Saint-Just-Luzac était prisé dès l'époque gallo-romaine pour sa position géographique dominant vers le nord le Golfe de Brouage et longeant, au sud, l'embouchure de la Seudre. Le sel va apporter au cours du temps, et surtout au début du XVI^e siècle, une richesse phénoménale. Les guerres de religion stoppent brutalement cette expansion économique. Les protestants qui ont pu résister à la répression consécutive à l'abrogation de l'Edit de Nantes (1685) s'établissent majoritairement à Luzac où ils exercent les professions liées à la saliculture, au commerce maritime et, plus tard, à l'ostréiculture.



Source : Open Street Map - Illustrations E.Floch_OTIOMIN

Longez la place sur la gauche et tournez à gauche. Prendre à droite, rue de la crémaillère. Vous arrivez place Minoret. Partez sur votre gauche, rue des Capucines. Puis prenez la lère à droite, rue du puits bardin.

1. LE PUIITS BARDIN



Remarquez ce puits tout en pierre de taille calcaire. Les puits de Luzac ont la particularité de comporter pour la plupart deux montants droits maçonnés en moellons calcaires qui tiennent un grand linteau en pierre de taille servant de support à la poulie pour les seaux.

Partez sur la gauche, rue William Bertrand. Au croisement, allez sur votre droite, rue du bois château. Continuez jusqu'au petit chemin blanc, situé sur votre gauche et prenez-le jusqu'au bout. Vous arrivez au niveau de la départementale 241.

2. LE MOULIN À VENT

De nombreux moulins à vent fariniers furent construits sur les rives de la Seudre au XVII^e siècle. Les vents de Nord-Ouest et de Sud-Ouest présents dans cette zone en assuraient le bon fonctionnement. Au loin vous apercevez l'un d'entre eux, privé, qui a été restauré. Il conserve encore ses ailes. Autrefois, elles étaient équipées de deux toiles, en lin ou en chanvre, et étaient plus ou moins déployées en fonction de la force du vent. Ces moulins vont cesser de fonctionner dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, à l'apparition des minoteries industrielles.

Revenez sur vos pas jusqu'au croisement. Partez sur votre droite et prenez le chemin sur votre gauche. Marchez sur 200m et, dans le virage, quittez le chemin blanc pour aller sur votre droite (au niveau des ruches). Longez le canal.

Observez le marais sur votre gauche. Au chemin blanc, si vous le souhaitez, partez à gauche dans le marais (A/B).

3. LE MARAIS DE LA SEUDRE

À l'image du marais de Brouage, situé à quelques kilomètres au nord, le marais de la Seudre a connu une activité salicole florissante par le passé, avec des échanges commerciaux jusqu'en Scandinavie. Abandonnés, certains d'entre eux seront reconvertis au début du XIX^e siècle en claires d'affinage pour l'ostréculture. La particularité du marais de la Seudre provient du fait que l'estuaire est toujours actif et irrigue le territoire à chaque marée, par de nombreux chenaux. On comptabilise actuellement une dizaine d'établissements ostréicoles sur la commune.

Continuez face à vous et allez toujours tout droit. Au virage, quittez le chemin et prenez sur votre gauche, le long du canal. Au bout, remarquez le petit pont en pierre sur votre gauche et Luzac Beach (comme l'appelle ainsi les habitants du village). Prenez à droite dans la rue du Port Marceau.

Le Milan noir ////////////////



Ce rapace diurne au plumage brun-noir et à la tête plus claire est facile à observer. Souvent en groupe, on le distingue lors de ses vols à sa queue fourchue et à ses ailes arquées vers le bas. Il survole le marais à la recherche de poissons morts. Son cri rappelle le hennissement d'un cheval. Oiseau migrateur il rejoint l'Afrique tropicale dès le mois d'août et ne réapparaît qu'en mars.